



Centre
d'Adaptation et de
Redynamisation au
Travail de Poitiers

RAPPORT D'ACTIVITE

2017

SOMMAIRE

Introduction

I – Le cadre d'intervention

- 1) Rappel des missions du CART
- 2) Rappel des objectifs généraux
- 3) Rappel des objectifs par services
- 4) Le public accueilli
- 5) Les capacités du CART
- 6) Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner

II – Les moyens mis en œuvre

- 1) Photographie de la situation du personnel
- 2) Le développement des compétences et formations
- 3) Les mouvements du personnel
- 4) Les moyens matériels

III – L'activité de l'année

- 1) Flux et typologie des stagiaires
- 2) Les stagiaires du CART
- 3) Notre relation à l'association
- 4) Les faits marquants

INTRODUCTION :

La finalité des CART'S est d'accompagner de jeunes adultes présentant un handicap cognitif dans un processus d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

Durant l'année 2017, l'établissement a poursuivi son programme d'améliorations planifiées suite aux résultats de l'évaluation externe de mars 2014.

La communication au niveau des différents sites de l'établissement a été améliorée grâce à la mise en place de « SharePoint » et du logiciel Sil'age (dossier de l'utilisateur). Les salariés du CART peuvent ainsi bénéficier de toutes les informations nécessaires à leur activité à partir de tous les sites de l'établissement hormis le site de La Plaine.

L'année 2017 a également été marquée par les arrêts maladie du Directeur, M GALY dès le mois d'avril. Lequel ne reprendra pas son activité professionnelle dans l'établissement suite à des problèmes de santé et partira à la retraite au cours de l'année 2018. Une véritable réorganisation de la direction a pu être mise en place à partir du mois de novembre. Cependant, cette situation a occasionné des difficultés qui ont conduit à mettre en attente certaines pistes d'amélioration. La direction tient à remercier l'équipe pour sa bienveillance et le travail accompli malgré les difficultés.

I. LE CADRE D'INTERVENTION DU CART :

1) Rappel des missions du CART :

Les CART ont pour missions d'accompagner de jeunes adultes dans un processus d'insertion sociale et professionnelle.

Les équipes pluridisciplinaires des CART contribuent à la mise en œuvre du projet de vie d'adultes reconnus en situation de handicap et orientés par la MDPH.

Ces adultes ont le projet d'acquérir l'autonomie sociale et professionnelle leur permettant le maintien dans le milieu de vie ordinaire selon les capacités de chacun.

La durée de l'accompagnement global proposé par les CART est de trois ans, éventuellement relayé par un service de suite dit de Postcure de 18 mois.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médicosociale et de celle du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

2) Rappel des objectifs généraux :

Article L 344-1-1 du CASF : « Les établissements ou services qui accueillent ou accompagnent les personnes handicapées adultes qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie leur assurent un soutien médico-social et éducatif permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social »

- Les stagiaires accompagnés par le CART construisent progressivement un projet d'autonomie sociale et professionnelle sous la responsabilité de personnels qualifiés :

Éducateurs spécialisés, Moniteurs techniques spécialisés, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, animateurs, Educateurs sportifs, Psychiatre et Psychologue, Assistants de service social, Conseillers en Insertion, A.M.P....

- L'accompagnement global de redynamisation des stagiaires repose sur des activités de médiation à visée psycho éducatives.
- Cet accompagnement s'appuie sur les interactions dans les différents champs d'intervention :
 - hébergement au plus près du milieu social ordinaire en colocation ou en appartements individuels, gérés par leurs occupants sous la responsabilité d'éducateurs et permettant l'expérimentation de l'autonomie des stagiaires.
 - ateliers de remobilisation socioprofessionnelle
 - élaboration d'un projet professionnel approprié au stagiaire
 - stages en entreprises
 - expériences à l'extérieur de l'établissement (favorisant l'échange et le lien social)
 - appropriation du temps libre
- Evaluation et soutien psychologique
- Suivi médical

- Un service de suite relais permet la consolidation et la validation des acquis en milieu de vie ordinaire.

3) Rappel des objectifs par services :

Service hébergement

Il propose :

- Un accueil en appartements collectifs avec un accompagnement éducatif continu.
- Une période de transition dans des appartements collectifs dans la ville de Poitiers.
- Une période durant laquelle le stagiaire accède à un logement individuel qu'il pourra conserver par la suite.
- Durant ces deux dernières périodes le jeune adulte bénéficie d'un accompagnement régulier.

Service de réadaptation sociale

Il intervient sur des apprentissages spécifiques avec pour support :

- Un atelier Communication vie de groupe durant les 6 premiers mois de présence au CART pour faciliter l'adaptation du jeune dans son groupe, dans l'institution et dans la cité.
- Un atelier communication
- Un atelier d'activités physiques et sportives
- Un atelier de ré entraînement scolaire
- Un atelier d'économie sociale et familiale
- Un atelier d'entraînement à la mobilité géographique. (Déplacement en cyclomoteur, code de la route)
- En outre le CART offre un accompagnement spécifique à la gestion des temps libres et des vacances

Service de remobilisation professionnelle

Il offre :

- Des ateliers pré professionnels et professionnels proposant des apprentissages techniques dans différents secteurs (nettoyage et hygiène des locaux, blanchisserie, espaces verts, câblage...)
- Des stages individualisés en entreprises avec un suivi et des évaluations régulières.
- Un accompagnement à l'orientation professionnelle, à la recherche et à la stabilisation d'un emploi.

Service social et médico-psychologique

Il propose :

- Une aide à la constitution des dossiers
- Un travail avec les familles
- Des entretiens d'aide
- L'élaboration du projet de soins lié au projet éducatif
- Une évaluation neuropsychologique

4) Le public accueilli :

Il s'agit de jeunes adultes hommes et femmes, de 18 à 30 ans, orientés par la MDPH. Ils bénéficient tous de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés et doivent manifester leur motivation pour construire leur projet de vie. Ces jeunes adultes sont nommés « stagiaires », terme qui évoque l'idée de formation et d'accompagnement ainsi qu'une limite d'intervention dans le temps.

Les problématiques du public accueilli sont hétérogènes et d'étiologies parfois plurifactorielles et génèrent des difficultés majeures d'insertion socio-professionnelle.

Il peut être observé :

1) des troubles cognitifs :

Il s'agit de difficultés portant sur certaines fonctions cognitives (troubles de la mémoire, de l'attention ou de l'organisation...) Ces difficultés peuvent résulter d'un déficit intellectuel global, d'un trouble « dys » ou d'une carence éducative et/ou affective.

La majorité des personnes accueillies a bénéficié d'une scolarité adaptée (IME, ITEP, SEGPA, MFR, EREA, CLIS, ULIS...)

2) des troubles psychoaffectifs :

Immaturité psychoaffective, dévalorisation de l'image de soi, troubles de la relation....

Il peut également exister une pathologie associée :

▪ Psychiatrique :

Trouble dépressif, troubles anxieux, troubles psychotiques.

Dans ce cas, une poursuite des soins est nécessaire en parallèle de l'accompagnement au CART, (hospitalisation de jour, CMP, suivi libéral, ...)

▪ Organique :

Épilepsie stabilisée, séquelles de troubles neurologiques, maladie génétique... pouvant nécessiter un suivi médical spécialisé réalisé à l'extérieur de l'établissement.

Les critères défavorables à l'admission sont :

- les troubles psychiatriques non stabilisés
- les troubles du comportement avec dangerosité pour autrui
- et les conduites addictives avérées (alcool, toxiques...)

5) Les capacités du CART :

L'établissement est agréé pour accueillir 47 personnes :

- 32 stagiaires en Réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer.
- 15 en service de suite - Postcure.

6) Les principes d'action : « de l'action de guider à celle d'accompagner »

L'équipe considère la personne dans une approche globale et singulière

La construction du projet individuel porte à la fois sur les dimensions éducatives, sociales, professionnelles, psychologiques, voire thérapeutiques.

L'établissement permet de développer les expériences intra et extra institutionnelles

La mise en situation progressive et l'alternance des expériences soutiennent la redynamisation globale et la transposition de compétences transversales (se déplacer, se loger, consommer, travailler, organiser son temps libre, gérer ses droits et obligations, se situer dans sa famille, prendre soin de son corps, affirmer son identité).

La personne est accompagnée dans une période charnière de sa vie pour qu'elle devienne responsable et actrice de son projet

L'accompagnement au CART coïncide avec l'entrée dans l'âge adulte. Un travail de maturation et d'élaboration du projet de vie est effectué.

Le stagiaire est partie prenante de son parcours, construit avec lui.

Le processus d'autonomisation est favorisé par la durée limitée de l'accompagnement.

Le stagiaire bénéficie d'un parcours avec un programme par étapes

Pendant la durée de l'accompagnement, il est proposé un véritable parcours structuré, avec des étapes et des transitions rassurantes pour les stagiaires.

L'expérimentation est intégrée dans cette démarche par essais et par erreurs.

La mise en œuvre du projet personnalisé est favorisée par un travail pluridisciplinaire

Le principe de pluri-références psychoéducatives permet un accompagnement global. Celui-ci évite un regard partiel et une intervention réductrice.

L'équipe permet de concevoir et mettre en œuvre un projet professionnel

La valorisation des acquis et le développement de compétences reposent sur la pédagogie de la réussite.

La constitution d'un groupe d'appartenance est favorisée

Le dispositif CART repose sur un double angle d'approche du travail éducatif tant individuel que collectif. La création d'un groupe d'appartenance permet au stagiaire de faire l'expérience de ses capacités relationnelles indispensables à son maintien dans une situation d'autonomie sociale. La vie en collectivité avec la confrontation aux autres lui permet d'intégrer les normes sociales.

Le travail avec les familles est proposé

La prise en compte de la dynamique familiale soutient le processus d'individuation et d'autonomisation en accord avec le désir du stagiaire.

II. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE :

Les professionnels chargés de réaliser ou contribuer aux interventions, sont la ressource essentielle de la réussite de l'accompagnement des stagiaires.

1) Photographie de la situation du personnel :

Photographie de la situation du personnel en 2017

	2017
Nombre de salariés	31
E.T.P.	28,75 ETP
Hébergement	10.61
RSP	16.41
Post cure	1.73

Le nombre de journées d'arrêt maladie en 2017 est de **778 jours** (96 arrêts de travail enregistrés, dont 1 arrêt maternité et 2 mi-temps thérapeutiques non comptabilisés au nombre total). Ce nombre de jours d'absence est important et peut être expliqué en partie par de longues maladies du personnel.

2017	2016	2015	2014	2013
778	414	278	281	157

La moyenne d'âge du personnel en CDI est **de 44 ans**.

2017	2016	2015	2014	2013
44	43	43	45	45

2) La formation du personnel du CART et l'accueil de stagiaires « école »:

L'ADSEA favorise le développement des compétences des salariés de tous ses services afin de proposer des accompagnements de qualité aux personnes accueillies. En 2017, 1764 h de formations peuvent être comptabilisées pour le personnel du CART de Poitiers. Ces formations peuvent être répertoriées en 3 catégories.

a) Les formations individuelles :

- BTS Assistant manager en alternance (1 personne x 629.50 h)
- Médiateur familial (1 personne x 330 h)
- Gestion efficacité et amélioration (1 personne x 7 heures)
- Agents de propreté d'hygiène et CQP agent machiniste classique (1 personne : 74 heures)
- « Différent et compétent » (1 personne x 14 heures)
- « Rencontre Franco québécoises autour des violences conjugales » (1 personne x 7 heures)
- Actualisation des connaissances juridiques des directions de L'ADSEA (1 personne x 7 h)

b) Les formations collectives réalisées au sein du CART :

- Analyse de la pratique (24 personnes concernées pour un total de 214 heures)
- Analyse de la pratique spécifiquement pour le groupe atelier (10 personnes pour 58 h)
- Le dossier informatisé de l'utilisateur SIL'AGE (28 personnes x 3.5 h et 4 pers. x 12 h)
- Share point : 40.50 h
- Formation « INCENDIE » Manipulation des extincteurs (11 pers. x 2 h et 2 pers. x 1.5 h
Total : 25 h)
- Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail (SST) (5 personnes x 7 heures)

c) Les formations collectives proposées par UNIFAF

- « L'Observation : un outil au service de l'accompagnement des personnes » (3 jours x 3 personnes)
- « Osez l'innovation » : (3 jours x 1 personne)
- « Mieux s'organiser pour plus de sérénité (3 jours x 2 personnes)
- « L'innovation : un enjeu d'évolution partagé » 1 jour x 5 personnes

Stagiaires « école » année 2017 : 15 stagiaires écoles.

Toute l'équipe du CART est partie prenante afin de participer à la formation des professionnels du secteur médico-social.

Les stagiaires « école » accueillis durant l'année sont des étudiants préparant un certificat aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, une licence ou un master de psychologie, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, en insertion professionnelle, Educateur Spécialisé, Educateur Technique Spécialisé, Assistant de service social ou élève préparant un BAC.

Année	2017	2016	2015	2014
Nombre des stagiaires « école »	15	14	19	21

3) Les mouvements du personnel :

En 2017, les mouvements de personnel constatés sont les suivants :

- Démission de Mme HALASOVA, secrétaire en CDD Emploi avenir.
- Embauche de Mme NOEL, éducatrice spécialisée en CDI.
- Embauche de M. SAGET, Chef de service en CDD début novembre 2017.
- Embauche de Mme RENAUDEAU, éducatrice spécialisée en CDD pour remplacer M. VAUDON qui a fait une demande de disponibilité d'aout 2017 à aout 2018.
- Remplacement de Mme LACOUDRE, éducatrice spécialisée par M. KANIA (Educateur spécialisé à la prévention) de janvier 2017 à janvier 2018. Cet échange a pour objectif de favoriser les contacts inter services et mutualiser les réseaux)
- Embauche en CDD, de M. GIRARD qui remplace M REMBLIN, Educateur spécialisé et de Mme TRAN qui remplace Mme MOGNE MALI, secrétaire, durant leurs semaines de formation.

Départs à la retraite

Il n'y a pas eu de départ à la retraite cette année.

- **Nombre de CDD réalisés :**
51 CDD ont été réalisés cette année.

	CDD
2013	36
2014	37
2015	44
2016	32
2017	51

1) Les moyens matériels :

Nous avons à disposition :

- Quatre sites pour la réalisation des activités de réadaptation sociale et professionnelle (rue du faubourg de la cueille mirebalaise, rue du fief des hausses, rue de la plaine et rue de Slovénie à Poitiers).
- Sept appartements pour l'accueil en colocation des stagiaires (appartements situés dans les quartiers des Couronneries, des Sables et Beaulieu à Poitiers).
- Deux studios pour l'évaluation des capacités des usagers, seul en appartement.
- Cinq appartements sont utilisés comme bureau administratif, comptable, éducatif... l'un d'eux est utilisé pour la cuisine centrale.
- 5 véhicules légers, 4 véhicules 9 places, 1 véhicule utilitaire.

Notre parc informatique se compose :

- Pour la partie administrative au 44 et 46 Rue de Slovénie, de 13 ordinateurs et d'un photocopieur couleur de grande capacité. Nous avons également une ligne Internet professionnelle.
- L'atelier Formation Générale, rue du Fief des Hausses dispose de quatre ordinateurs, d'un photocopieur scanneur et d'une liaison Internet ADSL.
En Décembre 2017, il a été acheté 8 tablettes pour les usagers afin de les aider à s'adapter aux nouvelles technologies.
- Les ateliers de la rue de la Cueilie Mirebalaise disposent : d'un photocopieur, de deux ordinateurs et bénéficient d'un petit central téléphonique avec quatre postes mais aussi d'une liaison internet.
- L'hébergement, au 44 rue de Slovénie dispose d'une salle informatique réglementée à l'usage des stagiaires mais aussi de 3 postes informatiques.

III. L'ACTIVITE DE L'ANNEE : 2017

Age moyen des visiteurs du CART :

2017	2016	2015	2014	2013
20.02 ans	20.2 ans	19.6 ans	19.8 ans	21.03ns

Entrées et sorties

14 stagiaires sont entrés au CART durant l'année 2017 et 15 sorties ont pu être comptabilisées.

Stagiaires entrés au CART les 5 dernières années :

2013	2014	2015	2016	2017
19	13	13	14	14

Stagiaires sortis du CART les 5 dernières années :

2013	2014	2015	2016	2017
14	11	17	14	15

Nombre de personnes accueillies pour un Accueil Séquentiel de Jour (ASJ) : 1 personne.

1) Les entrées :

Le nombre de demandes de candidatures s'élève à 44 pour l'année 2017

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre	40	51	46	44	44

Origines des demandes 2017

Ces demandes concernent principalement les ressortissants de la Vienne (24 demandes). Les demandes des départements des 2 sèvres et de la Charente suivent.

Département	86	85	79	16	37	17	49
Nombre	24	0	9	7	2	2	0

Origine des personnes entrées en 2017 par département :

Département	86	85	79	16	37	17	49
Nombre des entrées : 14	9	0	2	2	1	0	0

Origine des personnes entrées par établissement :

	2015		2016		2017	
	Effectif	en %	Effectif	en %	Effectif	en %
IME + IMPRO	12	58,3	13	61,5	14	28,5
ITEP		8,3		0		0

Mesures de protection en %

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Majeur protégé	23.8	34.7	24.3	19.04	26.3	
Curatelle		34.7				21
Tutelle		0	2	7.14	5.8	

2) Les stagiaires accueillis en 2017 :

Nous avons accueilli, au total 59 stagiaires en 2017 + 1 ASJ (Accueil Séquentiel de jour).

Dès que possible, l'équipe éducative favorise l'alternance entre les périodes de présence sur les différents ateliers du CART et les stages effectués en entreprise car cela contribue à l'acquisition de nouvelles compétences.

Quelques chiffres concernant les mises en stage :

Nombre de journées de stage effectuées en 2017 et secteur d'activité

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc	Total
Stages 6 à 36 mois	73	36	73	85	136	104	21		30	106	71	75	719
Stage des 6 premiers mois						69					20	55	144
Total													863

SORTIES

Concernant les stagiaires **sortis** (15) :

RSP	4 + 9 (vers la PC)
PC	11
TOTAL sortis du CART	15

Durant l'année 2017 :

- 11 stagiaires sont sortis en ayant effectués l'intégralité de leur parcours CART (3 ans).
- 3 stagiaires : arrêt du cursus ou réorientation.
- 1 stagiaire est malheureusement décédée.

Nous avons également accueilli un stagiaire sur un accueil séquentiel de jour de 6 mois. Cette personne a pu participer durant cette période à 2 de nos ateliers.

SORTIES EN AUTONOMIE SOCIALE

		2015		2016		2017	
	Effectif		En %		En %		En %
2015	17	12	70.59				
2016	14			7	50		
2017	15					10	

10 stagiaires sur les 11 sont en autonomie sociale.

Domicile à la sortie pour les 11 sortants :

Logement indépendant	Famille	Foyer Hébergement	Autres
Famille			
10	1		1

Célibataire	Couple	Couple avec enfant
8	2	1

SORTIES EN SITUATION D'EMPLOI en milieu ordinaire

		2015		2016		2017	
			en %		en %		en %
2015	17	5	29.41				
2016	14			2	14.29		
2017	15					2	13

SORTIES EN MILIEU PROTEGE

		2015		2016		2017	
			en %		en %		en %
2015	17	3	17.65				
2016	14			2	14.29		
2017	15					1	20

Ressources à la sortie :

Salaire	Salaire et AAH	AAH	RSA
2	2	8	3

Pour conclure :

Institution :

Cette année aura été marquée par la mise en place de Sil'Age. Cet outil de communication a été bénéfique dans la fluidité des échanges entre professionnels. Néanmoins, comme toute nouveauté, il reste à découvrir l'ensemble de ses potentialités pour l'exploiter de manière plus efficace. Un travail en collaboration avec le CART de Châtellerauld a permis de réécrire le règlement de fonctionnement et de travailler la sémantique. Une réflexion est actuellement en cours pour adapter nos sites aux nouvelles exigences (travaux, déménagement...)

La vie institutionnelle est aussi faite de moments festifs, temps de rencontre et partage entre l'ensemble du personnel de l'établissement et les stagiaires : galette des rois, repas intercart en été, fête de Noël au restaurant avec danse et Karaoké....

Equipe

L'ensemble des professionnels a pu proposer un accompagnement adapté pour chaque stagiaire tout en s'adaptant aux contraintes internes et externes. La recrudescence des arrêts maladie a cependant entraîné des difficultés dans le suivi des jeunes. De plus, l'équipe a été confrontée à une dégradation de service de certains de ses partenaires. C'est le cas du service hébergement, beaucoup de demandes de logement sont mises en attente, entraînant ainsi un encombrement dans les logements CART. Il a également été noté des dysfonctionnements avec la CAF et l'UDAF.

Usagers

Le C.V.S est resté source de proposition. Les stagiaires ont pu faire part de leurs souhaits et revendications. La prise en compte de leurs remarques a permis d'améliorer le quotidien. Durant ces temps, les stagiaires ont pu expliquer leurs préoccupations concernant les incivilités dans le quartier, notamment dans certains immeubles.

La plupart des stagiaires sont satisfaits de l'accompagnement proposé au CART et respectent les règles qui en découlent. L'équipe souligne régulièrement l'investissement et les compétences de la plupart des usagers. Comme dans toute vie en collectivité, des difficultés relationnelles peuvent apparaître mais le travail de l'équipe pour le bien vivre ensemble permet de désamorcer les situations avant qu'elles ne deviennent explosives.

Les stagiaires ont une nouvelle fois bénéficié de bourses « parcours vacances » qui leur ont permis de réaliser des projets de séjours individualisés. Ceci est un élément majeur pour organiser les vacances.

Partenariats :

Le travail partenarial avec les bailleurs sociaux, les entreprises, les collègues du sanitaire et médico-social est une priorité pour l'établissement qui doit toujours l'améliorer et le favoriser.

Mme MESTDAGH, Directrice Adjointe